

**Allocution de Monsieur Pierre Mauroy
à l'occasion de la signature du protocole
d'accord " chantiers propres" et "
distribution des publicités et journaux
gratuits"**

novembre
Lundi 23 septembre 1992

Monsieur Hector Viron,
Adjoint à la propreté la salubrité, et
l'hygiène publique,

Mesdames et Messieurs les élus,

**Mesdames et Messieurs les
signataires des Chartes,**

**Mesdames et Messieurs représentant
les sociétés partenaires des
conventions,**

Monsieur Michel Cossart
Directeur Général des Services
techniques de la ville de Lille,

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Nous nous sommes réunis pour procéder à la signature de deux conventions que je considère comme étant très importante pour le respect de l'environnement à Lille et donc pour le cadre de vie de nos concitoyens.

Il s'agit d'une part, de la signature d'un protocole d'accords améliorant -à tous points de vue - la bonne tenue des chantiers de la ville.

Et d'autre part, de la signature d'une Chartes réglementant scrupuleusement les conditions de distribution des publicités et des journaux gratuits.

J'ai voulu que ces deux conventions soient officialisées à l'occasion d'une unique manifestation pour mieux faire comprendre aux Lillois la politique que je détermine pour améliorer la qualité de la vie dans cette ville.

Nous sommes aujourd'hui en présence de deux exemples qui symbolisent exactement cette politique.

Ces deux exemples ne sont pas des abstractions, ce ne sont pas de belles paroles : ce sont des faits concrets.

Des faits, des résultats : c'est tout ce qui compte pour moi, et je pense que les Lillois l'entendent également de cette façon.

Toute la France a parlé de l'Europe : ici à Lille, on la voit matériellement se construire avec le projet Euralille, la gare des TGV européens.

Tout le monde parle de la solidarité : Ici, elle se vit au quotidien par la mise en place d'une multitude de dispositifs sociaux comme par exemple le portage de repas à domicile aux personnes âgées, comme le Plan Lillois d'insertion qui aboutit à l'embauche et la formation de 350 personnes qui étaient en situation désespérée.

Je ne peux faire devant vous la liste de tout ce qui est fait à Lille, mais croyez moi, lorsqu'on définit Lille comme l'une des villes les plus solidaires de France : derrière ces mots, il y a effectivement une réalité qui, bien souvent, dépasse ce que l'on imagine.

Alors que révèlent les deux protocoles d'accord que nous allons signer ?

Ils révèlent que la décision que j'ai prise en 1991, d'accorder une place majeure à

l'amélioration de la propreté et de l'environnement a été immédiatement suivi d'effet.

*Sélection régional
de l'année*

Je m'arrête ici pour rendre un hommage particulier au travail accompli par Monsieur Hector Viron, Adjoint à la propreté salubrité et hygiène publique. Grâce à la permanence de son action, son opiniâtreté, ce dossier qui nous valait beaucoup de critiques nous vaut actuellement des compliments.

Evidemment, la ville de Lille a décidé de consacrer des moyens financiers importants.

Nous n'avons pas voulu faire les choses à moitié, et pour donner à nos ambitions les moyens qu'elles méritent, nous avons augmenté notre budget de nettoyage de plus de 85 % ! Ce qui veut dire que nous dépensons actuellement plus de 205 francs par Lillois pour leur offrir une ville propre.

125 personnes, 40 engins mécaniques, des campagnes de sensibilisations, une équipe de neuf agents de la police municipale spécialisée dans la surveillance de l'environnement et dans l'analyse des causes de dégradation de la propreté : jamais un tel effort n'avait été consenti.

Mais encore fallait il que ces moyens mis à disposition soient utilisés le plus judicieusement possible.

Hector Viron s'y est employé et je l'en remercie.

De même que je salue le travail des services techniques et de leur Directeur Général : Monsieur Michel Cossart, ainsi que celui de notre partenaire privé la Société TRU.

C'est grâce à l'harmonie trouvée entre le secteur publique et le secteur privé que nous constatons à présent l'amélioration considérable apportée à la propreté.

En ce domaine, l'effort doit être constant et je compte sur la motivation des uns et des autres pour que nous puissions considérer que cette question a trouvé une réponse définitive.

Elle s'est d'abord concrétisée par la mise en place d'un Plan propreté qui est aujourd'hui reconnu par tous comme radical.

Et aujourd'hui, avec les deux Chartes, nous faisons un pas de plus et renforçons l'élan que nous avons pris l'année dernière.

M. Cossart
Directeur Général
M. Cossart
Directeur Général

D'abord avec le protocole réglementant la tenue des chantiers - et Lille actuellement en possède beaucoup - la ville est parvenue à conclure un accord très satisfaisant.

Il diminue considérablement et, au maximum, la gêne engendrée par les activités du bâtiment et des travaux publics.

Cet accord, je vais le signer avec des représentants des maîtres d'ouvrage et des représentants des entreprises, et je tiens à ~~tous~~ les remercier et à les féliciter pour leur engagement et leur sens civique.

Je considère en effet, que c'est faire preuve de civisme que d'accepter certains sacrifices pour respecter l'environnement et la tranquillité des citoyens.

Pour ce faire, les signataires s'engagent, entre autre, à clôturer les chantiers et à veiller à la qualité et à l'esthétique de leurs installations.

*pour que
donner de*

Ils s'arrangeront également pour que les espaces en travaux soient bien signalisés, et ils ~~comporteront~~ ^{présenteront} tous des panneaux comportant des informations précises sur la nature du projet en cours de réalisation.

J'estime que c'est la moindre des choses que les Lillois sachent et comprennent pourquoi ils sont dérangés, et croyez moi, je veillerai personnellement à ce que cette courtoisie leur soit rendue.

La chartes prévoit enfin toute une série de dispositif pour diminuer les nuisances sonores, pour améliorer la propreté et l'aspect des chantiers eux mêmes, même s'ils sont bien protégés par les clôtures.

Voilà donc un accord important pour les Lillois.

Même si chacun sait que les travaux sont d'utilité publique, et même si chacun est prêt momentanément à accepter une gêne qui correspond à l'accomplissement d'un projet utile, nous devons quand même faire l'impossible pour que le minimum de désagréments soit subit par les riverains et les passants.

L'autre Chartes ~~se~~ correspond exactement à cette volonté de respecter le cadre et l'environnement des habitants.

Cette fois, elle a vocation à résoudre les problèmes de l'éparpillement des journaux gratuits et des publicités dans les rues , dans les cages d'escaliers, ou dans les lieux publics.

Suivant le même principe que tout à l'heure, la ville de Lille a donc conclu un accord avec les distributeurs et les commanditaires pour fixer certaines règles de distribution.

Tout en respectant les contraintes économiques, et sans vouloir restreindre ce type de démarche publicitaire, il fallait quand même que nous agissions pour limiter les effets néfastes et les dégradations que provoquent les distributions sauvages.

Certaines boites au lettre regorgeaient de prospectus, certaines rues étaient envahies de papier qui volaient au gré du vent , certaines entrées étaient complètement souillées par des publicités salies : il fallait donc bien réglementer tout cela.

Chaurin y

D'ailleurs, je ~~souligne~~ ~~chacon~~ retrouve son intérêt : une publicité mal distribuée est une publicité qui n'est pas lue, ou pire qui agace au lieu de séduire. C'est donc dans les deux cas, de l'agent jeter par les fenêtres d'où l'intérêt de mieux organiser la distribution.

Désormais une publicité devra impérativement être déposée à l'intérieur d'une boîte aux lettres ~~et ce~~ à l'unité.

Il est interdit de les déposer sous les portes ou de constituer des stockages dans les entrées des immeubles.

Voilà en résumé ce que la seconde Chartes prévoit, et j'espère que l'une comme l'autre seront suivies d'efficacité.

Je vais à présent les signer toutes les deux, ces signatures peuvent paraître a priori anodines, mais pour moi elles signifient beaucoup : Lille doit en permanence se montrer sous son meilleur aspect, qu'il s'agisse de l'aspect extérieur ou de son aspect pratique.

C'est un impératif catégorique sur lequel je ne transige pas car il concerne la vie quotidienne des Lillois.

J'espère qu'ils apprécieront au plus vite les heureuses conséquences des protocoles qui nous engagent aujourd'hui, Elles seront évaluées régulièrement et je vous donne d'ores et déjà à rendez-vous dans trois ans, pour reconduire à nouveau ce qui de toute façon représente déjà deux bonnes initiatives.

59N 26 Nov 92

La propreté, chantier toujours recommencé Des mesures qui passeront comme lettre à la boîte

Le Lillois doit être un grand sportif : tous les jours, il lui faut slalomer entre les crottes de chiens et de pigeons, sauter du trottoir pour éviter les travaux de voiries, manquer ainsi de se faire couper en deux par les voitures, se rattraper de justesse alors qu'il glisse sur la boue laissée par les ouvriers, et arrivé enfin chez lui, se battre avec sa porte d'entrée, coincée par les

prospectus et autres journaux publicitaires glissés dessous.

Ce tableau, s'il est à peine exagéré, n'est qu'une esquisse des petits tracés qui empoisonnent notre vie quotidienne. Pour mettre fin aux critiques véhémentes de toute une population excédée, le sénateur-maire de Lille, Pierre Mauroy, et son adjoint Hector Viron, ont lancé un vaste et ambitieux programme d'amélioration de l'environnement urbain sur l'ensemble de la commune.

Certaines mesures ont déjà été prises, les dépenses pour la propreté de notre ville ont augmenté de 85 % et ça et là, les quartiers se fleurissent.

De surcroît, deux protocoles d'accord concernant, l'un, la distribution de journaux de publicité et prospectus gratuits, l'autre, la charte « chantiers propres », ont été signés, lundi par M. Mauroy et M. Viron et divers partenaires qui s'enga-

gent à respecter certaines dispositions

Il est vrai qu'à Lille, on peut voir non seulement les feuilles d'automne mais aussi les prospectus virevolter au vent. C'est contre cet arrosage « sauvage » (600.000 journaux publicitaires et plusieurs milliers de prospectus sont diffusés chaque semaine) que la ville, les distributeurs et les annonceurs réunis, vont s'efforcer de lutter efficacement. D'ici quinze jours en effet, toute publicité gratuite devra être glissée exclusivement dans les boîtes aux lettres et ce à l'unité ; le nom de la société devra figurer sur les documents. Un contrôle de l'application de ce protocole sera assuré par la brigade d'environnement de la police municipale... la guerre aux papiers est déclarée !

Chantiers propres

Métropole à vocation européenne, Lille vit dans les grands travaux (le centre des affaires, le TGV, la nouvelle ligne de métro). Toutes sortes de nuisances en résultent. La charte « chantiers propres », à travers le partenariat des entreprises du bâtiment et des travaux publics, va s'attacher à améliorer la propreté et la signalisation des chantiers mais aussi l'information du public. On pourra ainsi bientôt lire à chaque extrémité de l'emprise des travaux de voirie : « **La ville de Lille vous informe et vous remercie de votre compréhension** ».

Bref, la mairie s'est enfin décidée à prendre le taureau par les cornes. Reste néanmoins à acquérir pour que demain Lille soit vraiment ville propre, le sens civique poussant aussi chacun de nous à balayer devant sa porte.

Safia TOUMI



Deux protocoles d'accord sur la propreté de Lille, signés par Pierre Mauroy, Hector Viron (à gauche) et les divers partenaires.

(Ph. J.L.PITEUX "La Voix")